



EN ISO
11611
(2015)



EN ISO
11612
(2015)



EN
61482-2-
(2020)



NF EN 1149-
5
(2018)



NF EN
13034+A1
(2008)



EN ISO
20471+A1
(2016)



NOTICE D'INSTRUCTIONS

BLOUSON MULTIPRO 4 CLASSE 1 avec PANTALON MULTIPRO 4 CLASSE 1 ou CLASSE 2 ou COTTE A BRETELLES MULTIPRO 4 CLASSE 1 ou CLASSE 2
BLOUSON MULTIPRO 4 CLASSE 2 avec PANTALON MULTIPRO 4 CLASSE 1 ou CLASSE 2 ou COTTE A BRETELLES MULTIPRO 4 CLASSE 1 ou CLASSE 2
COMBINAISON MULTIPRO 4 CLASSE 1 (1 FAG ou 2 FAG)
COMBINAISON MULTIPRO 4 CLASSE 2 (1 FAG ou 2 FAG)

Les vêtements de protection auxquels se réfère cette notice d'utilisation, sont des EPI de catégorie 3 conformes à la législation d'harmonisation de l'Union, par l'application du règlement européen EPI n°2016/425 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2016, relative aux Equipements de Protection Individuelle. Les Attestations d'Examen UE de Type ont été délivrées par CENTEXBEL, Organisme Notifié N°0493, situé Technologiepark 70, 9052 ZWIJNAARDE, en Belgique, également en charge du contrôle annuel de la production selon le module C2. Déclaration UE de conformité jointe à la notice.

Cadre de protection

Chaleur et flammes ► EN ISO 11612 : Protection contre le contact bref et accidentel à la flamme, contre les chaleurs radiantes et convectives et contre le risque de projections de métal en fusion (à l'exclusion de l'aluminium en fusion et du zinc) dans le cadre d'activités industrielles.

Notes : En cas de contact répété à la flamme, le matériau peut se trouver/se percer et c'est un fait normal. Un tissu ignifuge, par nature ou par traitement, n'est pas un tissu incombustible. Au contact accidentel avec la flamme, le matériau ignifuge se transforme en carbone pour retarder et limiter la propagation de flamme. La formation de cette couche carbonisée conduit à une diminution d'intégrité mécanique. La couche carbonisée s'effrite soit au(x) porter(s) ultérieure(s) soit au lavage suivant. Le caractère ignifuge est établi pour que la flamme ne se propage pas, non pour rendre le tissu incombustible.

Protection Soudeurs ► EN ISO 11611 : contre les projections (petites projections de métal en fusion), contre le contact de courte durée avec une flamme, contre la chaleur radiante provenant de l'arc et à fournir un certain degré d'isolation électrique en cas de contact accidentel avec un conducteur électrique à un voltage supérieur à approximativement 100 V en courant continu dans des conditions normales de soudage. La sueur, les salissures ou d'autres polluants peuvent affecter le niveau de protection apporté contre un contact accidentel avec un conducteur électrique à ces voltages.

Pour la protection de la tête, des pieds et des mains, il est indispensable de compléter cette tenue par des accessoires compatibles : chaussures et lunettes de sécurité, gant de protection, tablier de protection etc.

protection chimique Type 6 (corps entier) ► NF EN 13034+A1 : Protection chimique en cas d'exposition probable à de légères pulvérisations ou fin brouillard, aux aérosols liquides ou à basse pression, de légères éclaboussures, contre lesquels une barrière totale contre la perméation des liquides (au niveau moléculaire) n'est pas nécessaire. La déperleance du tissu n'est pas permanente et s'entretient à chaque lavage, par une ré-impregnation au fluor de carbone à confier à un professionnel équipé et compétent pour le faire. C'est une tenue réutilisable de type 6 conçue pour la protection du corps entier, à l'exception de la tête, des mains et des pieds. Pour la protection de la tête, des mains et des pieds, complétez votre tenue EPI avec des accessoires compatibles avec les risques listés ci-dessus.

Dissipation électrostatique ► NF EN 1149-5 : Protection contre les risques liés aux charges électrostatiques dans le but d'empêcher les décharges incendiaires. Cette protection vaut pour la prévention des explosions. Ces exigences peuvent se révéler insuffisantes dans les atmosphères inflammables enrichies en oxygène. Pour ne pas être le siège d'une décharge incendiaire, dangereuses dans une atmosphère explosible, le vêtement est fabriqué dans un matériau qui comporte des fils de carbone permettant la dissipation des charges électrostatiques par leur diffusion progressive vers le corps, naturellement conducteur. La continuité électrique doit être assurée en favorisant le contact peau/tissu. Si vous vous trouvez dans une atmosphère explosible, et que vous n'intervenez pas sur réseau électrique, pour éviter tout risque d'étincelle incendiaire dangereuse, reliez systématiquement votre vêtement à la terre avec des connecteurs appropriés, comme des chaussures de sécurité à dissipation électrostatique telles que spécifiées dans l'ISO 20345-2001, ou par tout autre connecteur approprié validé, pour avoir une résistance inférieure à 10⁸ Ω, et permettre ainsi l'écoulement des charges au sol, de préférence conducteur ou dissipateur de charges électrostatiques. Les connecteurs doivent être adaptés à votre activité (bracelet poignet, bracelet cheville...) et validés par votre employeur ou son représentant sécurité. Si vous intervenez sur réseau électrique, porter des chaussures isolantes pour n'être d'aucune manière relié à la terre.

Les vêtements de protection électrostatiquement dissipatifs sont destinés à être portés dans les zones 1,2,20,21 et 22 (§ EN 60079-10-1 et EN 60079-10-2).

les vêtements de protection électrostatiquement dissipatifs ne doivent pas être utilisés dans les atmosphères enrichies en oxygène ni dans une zone 0 (voir l'EN 60079-10-1 [7]) sans l'approbation préalable de l'ingénieur responsable de la sécurité.

Dangers thermique de l'arc électrique ► IEC 61482-2 : Applicable aux vêtements de protection utilisés pour réaliser des travaux lorsqu'il y a un danger d'arc électrique. Exigences et méthodes d'essai applicables aux matériaux et aux articles d'habillement utilisés pour les vêtements de protection des travailleurs électriques contre les dangers thermiques d'un arc électrique, lesquelles se basent sur les propriétés générales des textiles et les propriétés de résistance thermique à l'arc.

Haute signalisation ► EN ISO 20471+A1 : Ces vêtements de protection ont pour but de **signaler visuellement la présence de l'utilisateur**, afin de le détecter et de bien le voir dans des situations dangereuses, dans différentes conditions de luminosité de jour, et la nuit dans la lumière des phares d'un véhicule.

Livre 1- 8^{ème} partie – Article 134 – Arrêtés des 5 et 6 novembre 1992. Mise à jour d'août 2009, article 134.

Conformément à l'arrêté du 6 novembre 1992 « Toute personne intervenant à pied sur le domaine routier à l'occasion d'un chantier ou d'un danger temporaire doit revêtir un vêtement de signalisation à haute visibilité de classe 2 ou 3. Toutefois les intervenants de courte durée peuvent se contenter d'un vêtement de classe 1 ».

Mode d'utilisation

Ces EPI protègent le corps (buste, bras et jambes) à l'exception de la tête, des mains et des pieds. Pour assurer une protection complète du corps de porteur, cette tenue doit être complétée au porter par des accessoires EPI compatibles à la tenue (gants, écran facial, lunettes, etc). La veste se porte donc obligatoirement avec le pantalon pour constituer un ensemble indissociable, ayant haut et bas les mêmes niveaux de performances. Ces EPI doivent toujours être portés dans un bon état d'hygiène et de fonctionnement, et obligatoirement fermés jusqu'à la base du cou. Nous vous recommandons de contrôler le bon fonctionnement des systèmes de fermeture avant chaque utilisation. Au porter, la veste ou le blouson doit assurer un recouvrement correct du haut du pantalon, afin de protéger le bas du dos, dans toutes les positions de travail. Lorsque la taille est appropriée, cette vérification s'effectue en levant les bras au-dessus de la tête puis en se penche en avant jusqu'à toucher le sol du bout des doigts. Le bas du pantalon doit reposer sur le dessus de la chaussure, sans la recouvrir totalement. Au porter, les manches doivent couvrir les bras et les poignets. Il n'est pas autorisé de remonter les manches, même par temps chaud. Pour votre sécurité, signaler à votre responsable tout ajustement nécessaire : mise à longueur de l'entrejambe, des manches, changement de taille etc. Les rabats doivent recouvrir en permanence l'ouverture de toute poche extérieure pour ne pas laisser pénétrer des projections (produits chimiques ou métal en fusion).

Au porter, le vêtement doit couvrir en permanence tout matériau non-dissipatif. Pour éviter que le vêtement soit le siège d'une étincelle dangereuse en zone explosible, nous vous demandons de le relier systématiquement à la terre par un dispositif approprié (expliqué ci-dessus) pour avoir une résistance est inférieure à 10⁸ Ω.

En cas de contamination par un produit chimique, vous devez ôter votre EPI et le décontaminer (neutraliser / laver) avant toute nouvelle utilisation.

En cas de projection accidentelle de liquides chimiques ou inflammables sur le vêtement, il convient que l'utilisateur le retire immédiatement et avec précaution, et s'assure que le liquide chimique ou inflammable n'est pas entré en contact avec la peau. Le vêtement doit ensuite être nettoyé ou mis au rebut.

En cas de projections de métal en fusion, l'utilisateur doit quitter immédiatement le lieu de travail et ôter ledit article d'habillement. Le fabricant doit également inclure un avertissement stipulant que, en cas de projections/éclaboussures de métal en fusion, l'article d'habillement, s'il est porté sur la peau, peut ne pas éliminer tous les risques de brûlure. En cas de projection de métal en fusion, l'article d'habillement, s'il est porté sur la peau, ne protège pas de tout risque de brûlure.

Ces vêtements sont conçus pour être portés à température ambiante, sur une journée de travail.

EN ISO 11612

NF EN 1149-5

A1	► Propagation limitée de flamme (sur face)	Le tissu aux propriétés antistatiques dissipe les charges créées par les frottements, afin d'éviter la création d'étincelles dangereuses dans une atmosphère explosible (type ATEX). Exigences de base : Temps de décharge < 4 s et facteur de blindage > 0,2. Le porteur doit être mis à la terre avec une résistance inférieure à 10 ⁸ Ω.
A2	► Propagation limitée de flamme (sur tranche)	
B 1 à 3	► Chaleur convective (issue d'une flamme)	
C 1 à 4	► Chaleur radiante (issue d'une surface chaude)	
D 1 à 3	► Projections d'aluminium fondu	
E 1 à 3	► Projections de fonte fondu (par équivalence : projections de type cuivre, phosphore bronze et laiton fondus)	

ISO 11611

Transfert de chaleur (rayonnement) Classe 1 RHTI 24 W 7 s Classe 2 RHTI 24 W 16 s	Impact des projections sur le matériau de protection	
	Classe 1 = protection contre des risques faibles lors de techniques de soudage et les situations provoquant le moins de projections et une chaleur radiante faible.	Classe 2 = protection contre des risques plus importants lors de techniques de soudage et les situations provoquant plus de projections et une chaleur radiante plus élevée
	Classe EPI Pour soudeur	Classe EPI Pour soudeur

Classe EPI Pour soudeur	Critères relatifs au procédé de soudage	Critères relatifs aux conditions de l'environnement
EPI De classe 1 Pour soudeur	Techniques soudage manuel avec légère formation de projection et gouttelettes, ex. : Soudage aux gaz - Soudage TIG - Soudage MIG, Microsoudage au plasma - Soudage brasage, Soudage par points / Soudage MMA, électrode recouverte de rutile	Fonctionnement de machines par exemple : Appareils d'oxycoupage / de découpage par fusion plasma Appareils de soudage électrique par résistance, Appareils pour projection thermique, Soudage sur établi.
EPI De classe 2 Pour soudeur	Techniques de soudage manuel avec grosses projections de métaux, ex. : Soudage MMA (électrode enrobée basique ou électrode enrobée de cellulose), Soudage MAG (avec CO ₂ ou mélange gaz) / MIG (avec courant élevé), Soudage à l'arc au fil fourré auto-protégé / Découpage par fusion plasma, Calibrage / Oxycoupage / Projection thermique	Fonctionnement de machines par exemple : Espaces confinés, A des emplacements de soudage au plafond/découpage ou dans des positions de gêne comparables.

Résistance électrique : La résistance électrique doit être supérieure à 10⁵ Ω (= courant de moins de 1 mA) pour les assemblages de vêtement **EN 61482-2**

2 méthodes d'essai applicables aux matériaux et aux articles d'habillement utilisés pour les vêtements de protection des travailleurs électriques contre les dangers thermiques d'un arc électrique :

- la caractéristique d'arc des matériaux et articles d'habillement (*Arc Thermal Performance Value* ou *EBT50*), conformément à la CEI 61482-1-1, ou
- la classe de protection à l'arc des matériaux et articles d'habillement (APC 1 ou APC 2), conformément à la CEI 61482-1-2.

Le test arc électrique peut être effectué au choix selon deux classes qui représentent la quantité de courant de court-circuit : APC 1 (4 kA) ou APC 2 (7 kA).

NF EN 13034+A1 (R = Répulsion / P = Pénétration)

	1		2		3														
	R	P	R	P	R	P													
Spray test																			
H2SO4 30%	3/3	3/3	3/3	3/3	3/3	3/3													
NAOH 10%	3/3	3/3	3/3	3/3	3/3	3/3													
O-Xylène pur	1/3	2/3	0/3	0/3	-	-													
Butanol pur	2/3	3/3	0/3	0/3	-	-													
Abrasion	6		6		5														
Déchirure	2		3		3														
Traction	5		5		5														
Perforation	3		2		3														

R=Répulsion
 Classe 3 > 95%
 Classe 2 > 90%
 Classe 1 > 80%

P=Pénétration
 Classe 3 < 1%
 Classe 2 < 5%
 Classe 1 < 10%

1 BG9025
2 MEGATEC 250
3 4807

Conformément au texte EN 13034, le vêtement de type 6 a été soumis à l'essai brouillard «*SPRAY TEST*» sur la surface totale du vêtement.

CLASSE DE VOTRE VETEMENT DE SIGNALISATION A HAUTE VISIBILITE

X Indique 1 des 3 classes correspondant aux surfaces hautement visibles présentes sur votre vêtement de signalisation.

SURFACES SUR VOTRE EPI	Classe 1	Classe 2	Classe 3
FLUORESCENTE	0.14 m ²	0.50 m ²	0.80 m ²
RETRO-REFLECHISSANTE	0.10 m ²	0.13 m ²	0.20 m ²

Restrictions au porter

- Ne Protège que les parties du corps couvertes par le vêtement de protection et ne convient à aucun autre domaine de risque que ceux détaillés ci-dessus - Il convient de ne pas utiliser les vêtements de protection contaminés ou endommagés à un point tel que leurs caractéristiques de protection sont altérées (exemple : des trous dans l'article d'habillement, des fermetures qui ne fonctionnent pas)
 Un EPI ne doit pas être plié et rangé mouillé ou humide / Un EPI déchiré doit être réparé avant d'être porté
- HV**
 Le port d'un vêtement HV à haute visibilité améliore la visibilité mais ne garantit pas que le porteur soit visible dans toutes les situations.
 Un EPI HV trop tâché ou souillé ne présente plus assez de surfaces hautement visibles pour garantir votre protection,
 Il est interdit de porter par-dessus cet EPI HV des accessoires, tels qu'écharpe, sac à dos, ou des articles standards comme un gilet froid qui viendraient couvrir tout ou partie des matériaux hautement visibles de votre EPI.
 Après exposition au xénon, la couleur rouge fluorescent peut changer de domaine de couleur pour aller vers l'orange.
- FR**
 L'EPI ne doit pas être porté à même la peau, et toujours en ensemble de travail haut/bas de même niveau de protection.
 L'EPI ne permet pas le contact prolongé avec une source de chaleur. Une brûlure de second degré peut être provoquée si l'utilisateur reste plus de 10 s en contact direct avec une source de chaleur de 40 à 50°C
 Ne protège pas contre les projections d'aluminium en fusion au sens de l'indice D de l'ISO 11612
 En cas de projections de métal en fusion, la possibilité de brûlures au deuxième degré n'est pas exclue
 L'EPI ne permet pas de pénétrer dans les zones de pénétrer dans les zones où se déroulent des opérations spéciales à haut risque de lutte contre l'incendie ou des opérations de sauvetage
 Ne pas utiliser d'assouplissant, d'amidon ou d'additif similaire car ils masquent les propriétés ignifuges et favorisent la propagation de flamme sur le tissu
 Ne pas utiliser de détergent contenant des agents de blanchiment (chlore et dérivés) car ils altèrent les propriétés ignifuges du tissu
 En cas de projection accidentelle de liquides chimiques ou inflammables, il convient que l'utilisateur retire immédiatement et avec précaution les articles d'habillement et s'assure que le liquide chimique ou inflammable n'est pas entré en contact avec la peau. Le vêtement doit ensuite être nettoyé ou mis au rebut.
 En cas de projection de métal en fusion, l'utilisateur doit quitter immédiatement le lieu de travail et ôter ledit article d'habillement.
 En cas de projections/ éclaboussures de métal en fusion, l'article d'habillement, s'il est porté sur la peau, peut ne pas éliminer tous les risques de brûlure.
- SD**
 Afin d'éviter d'éventuels chocs électriques, il importe de ne pas porter des vêtements humides lors d'un soudage à l'arc électrique.
 La contamination de ce vêtement par des substances inflammables, par des salissures (huile, peinture, laque, solvant et autres substances) peut réduire de façon significative ses résistances thermiques, ses propriétés ignifuges et son caractère fonctionnel. Un entretien régulier et soigné contribue au maintien de ses résistances (voir mesures d'entretien),
 Ce vêtement ne peut pas être porté dans une atmosphère inflammable enrichie en oxygène. Une augmentation de la concentration en oxygène de l'air réduit considérablement la protection du vêtement de protection pour soudeurs contre la flamme. Il convient de prendre des précautions lorsque le soudage est effectué dans des espaces confinés, s'il est, par exemple, possible que l'atmosphère puisse être enrichie en oxygène,
 En cas de symptômes semblables à un coup de soleil, il y a passage de rayons UVB. Dans l'un ou l'autre cas, il convient de réparer (si possible) ou de remplacer l'article d'habillement et d'envisager l'utilisation à l'avenir de couches protectrices supplémentaires plus résistantes.
 Conçu uniquement pour protéger contre un contact bref et accidentel avec les parties sous tension d'un circuit de soudage à l'arc et avec des conducteurs électriques sous des tensions jusqu'à approximativement 100 V en courant continu. Des couches supplémentaires d'isolation électrique sont nécessaires dans des environnements où le risque de choc électrique est accru
- STAT**
 L'EPI à dissipation électrostatique ne doit pas être retiré en présence d'atmosphères inflammables ou explosives ou lors de la manipulation de substances inflammables ou explosives.
 Les propriétés ignifuges et les propriétés électrostatiques peuvent être influencées par l'usure, le lavage et les contaminations de produits (huile, solvant, peinture etc.). La protection contre la flamme est réduite si l'EPI est contaminé par des matériaux inflammables.
- CH**
 Cet EPI antistatique doit être porté relié à la terre par des connecteurs appropriés, sauf pour le personnel intervenant sur réseau électrique qui doit lui être isolé de la terre (Voir recommandations dans «Cadre de protection» et «Utilisation»,
 Dans une atmosphère explosive, ne pas actionner les autoagrippants présents sur le vêtement de protection
 Le vêtement doit couvrir en permanence tous les matériaux non-dissipatifs
 Les propriétés antistatiques peuvent être sensiblement impactées au fur et à mesure des lavages
- ARC**
 Le contact par jet direct, par application ou par pression directe de l'EPI avec le produit chimique liquide sort du cadre de présent cadre de protection
 Ne pas faire de ré-imprégnation sur un EPI non lavé ou comportant des tâches grasses persistantes après lavage,
 Cet EPI n'empêche pas l'arc électrique de se produire
 Cet EPI ne protège pas contre les dangers d'électrisation, du bruit, des émissions UV, des projections sous pression, de l'huile chaude, des conséquences d'un choc physique ou mental ou des influences toxiques lors d'un arc électrique.
 Ne pas porter sous l'EPI des articles d'habillement comme des chemises et des sous-vêtements faits par exemple de polyamide, de polyester ou de fibres acryliques, qui fondent lors d'exposition à l'arc électrique,
 Des écarts par rapport aux paramètres de la norme IEC 61482-2 peuvent entraîner des conditions plus sévères,
 Dans le cadre d'une activité exposée aux risques d'arc électrique, prendre garde aux conditions environnementales et dangers présents sur le site de travail

Stockage

Innocuité

Recyclage

L'EPI doit être stocké dans son sachet de conditionnement d'origine pour conserver les identifiants et autres codes de traçabilité. Le lieu de dans un endroit sécurisé, propre, sec, ventilé, à l'abri de la lumière.

Les vêtements ne contiennent pas de substances à des taux tels qu'elles sont connues ou suspectées pour avoir des effets néfastes sur l'hygiène ou la santé de l'utilisateur dans les conditions prévisibles d'utilisation. Leur conception ne provoque aucune irritation ou aucun gêne au porteur.

Ne jetez pas l'EPI. Le remettre à l'employeur qui procédera à son recyclage selon les procédures mises en place sur le site.

Réparations

Les réparations doivent être faites par un personnel formé et compétent. Il ne convient pas à l'utilisateur de réparer les déchirures. Les réparations s'effectuent sur EPI lavé. Toute opération de couture modifiant la conception de l'EPI est strictement interdite. Toute transformation entraîne la responsabilité de celui qui l'a faite. Les opérations de coutures doivent être effectuées avec un fil thermostable. Les systèmes de fermetures défailants doivent être changés pour permettre à l'utilisateur de porter son EPI toujours convenablement fermé. Des poches et/ou bandes décousues doivent être réparées. Les réparations, telles que pose de patch sur accrocs ou déchirure, remplacement de poches, doivent être faites dans un matériau de propriétés équivalentes. Le reprisage, même avec un fil thermostable est interdit. Les mises à longueur de jambe sont autorisées – Un vêtement trop tâché et/ou trop réparé doit être remplacé.

Mode d'entretien

Nous vous demandons de respecter la règle de change prévue pour votre activité. L'entretien régulier et soigné contribue au maintien des performances de votre vêtement de protection. Avant de donner votre vêtement à laver, vérifier que toutes les poches du vêtement soient vides et qu'aucun badge ou stylo ne soit resté accroché. Oter les genouillères de protection avant de donner à laver votre vêtement de protection.

Lavage ménager (ISO 6330)



Température jusqu'à 60°C
Utiliser de l'eau douce, avec des lessives synthétiques sans agent de blanchiment (sans chlore) et sans azurant optique.
(Pas de savon - Pas d'assouplissant)



NE PAS BLANCHIR
(produits détachants agissant comme de l'eau de javel et reconnaissables à leur odeur de chlore sont interdits car ils altèrent les propriétés ignifuges)



Séchage tambour non- autorisé



Repassage 150°C

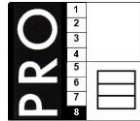


Nettoyage à sec autorisé
Processus normal
Perchloréthylène
Hydrocarbures

Lavage industriel (ISO 15797)

Programme 4.2 Lavage jusqu'à 60°C

(Contrôle d'entrée, réparation, traçabilité des lavages et des opérations de couture sur vêtement de protection)



Séchage en tambour



Séchage en tunnel de finition

Les propriétés sont testées conformes à 5 lavages.

Le nombre maximal indiqué de cycles de nettoyage n'est pas le seul facteur lié à la durée de vie du vêtement. Sa durée de vie dépend également de son utilisation, de son entretien, des conditions de stockage, etc.

Entretien de la protection chimique ► Réimprégnation à chaque lavage du vêtement de protection

Verser le produit de réimprégnation dans le dernier bain de rinçage / temporisation de 10 minutes à 40°C, en bain statique ou en brassage léger / Vidanger / Essorer / Sécher entre 140 et 160°C OU sécher en tambour et repasser obligatoirement l'endroit EPI à fer chaud (2 points).

Note : Nous rappelons que la ré-imprégnation au fluor de carbone doit être faite à chaque lavage par un professionnel et que le non-respect de cette consigne entrainera une perte des propriétés de déperlance du vêtement par l'effet d'abrasion mécanique (frottement naturel lié à la gestuelle du porteur + effet du lavage en tambour), et la répulsion des petites projections chimiques liquides sous forme de spray ou fin brouillard ne sera de fait plus garantie.

Tableau générique* des mesures corps pour l'association taille

Tailles américaines	XS	S	M	L	XL	XXL	XXXL						
Tailles groupées	0	1	2	3	4	5	6						
Tailles groupées	36/38	40/42	44/46	48/50	52/54	56/58	60/62						
Tailles	36 38 40 42 44 46 48 50 52 54 56 58 60 62												
A	70 à 74	74 à 78	78 à 82	82 à 86	86 à 90	90 à 94	94 à 98	102 à 106	106 à 110	110 à 114	114 à 118	118 à 122	
TOUR TAILLE	74	78	82	86	90	94	98	102	106	110	114	118	122
C Statures	156-164	164-172	172-180	180-188	188-196								

Tailles américaines	XS	S	M	L	XL	XXL	XXXL							
Tailles groupées	0	1	2	3	4	5	6							
Tailles double	36/38	40/42	44/46	48/50	52/54	56/58	60/62							
Tailles	36 38 40 42 44 46 48 50 52 54 56 58 60 62													
B	78 à 82	82 à 86	86 à 90	90 à 94	94 à 98	98 à 102	102 à 106	106 à 110	110 à 114	114 à 118	118 à 122	122 à 126	126 à 130	130 à 134
TOUR POITRINE	82	86	90	94	98	102	106	110	114	118	122	126	130	134
C Statures	156-164	164-172	172-180	180-188	188-196									

